



Comité de pilotage

COMPTE RENDU

VENDREDI 27 JANVIER 2017

CONVENORS	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENCIA)
RAPPORTEUR	Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum national)
PRÉSENTS	Herman Van Cauwenberghe (AGD&A), Liesbet Fransen (AGD&A), Hans Pieters (cabinet Van Overtveldt), Chris De Clerck (AGD&A), Ilse Eelen (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Katrien De Wachter (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Antonia Block (COMEOS), , Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Dirk Aerts (Customs4Trade), Roger Beeckman (AGD&A), Sabine De Schryver (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria), Serge Gumieny (Nike)
EXCUSÉS	Marc Bogaerts (Brussels Airport) Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENCIA)

Point 1 à l'ordre du jour : Présentation nouvelle structure

Kristian Vanderwaeren explique la nouvelle structure. Elle entrera en vigueur à partir du 1er mars. L'organigramme se trouve sur le [site du Forum National](#). Le centre de gravité opérationnel se trouve dans les régions. Les régions, avec à leur tête les directeurs de centre régionaux (au lieu des managers régionaux), constituent le point de contact pour le secteur privé. La nouvelle structure va promouvoir la collaboration entre les différents services. En février, des sessions d'information y sont organisées pour le personnel, il y aura ensuite des sessions d'information pour le secteur privé.

Dès que nous connaissons les données de contact des services, nous les publierons sur internet AGD&A et le site web du Forum National.

Pour le Forum National, la nouvelle structure a les conséquences suivantes:

- Le secrétariat du Forum National relève de la Politique générale. C'est Liesbet Fransen qui dirige. Elle remplace Herman Van Cauwenberghe dans le Comité de pilotage.
- Chris De Clerck est à la tête du management de l'information. Il collabore avec Roger Beeckman jusqu'à la pension de Roger. A terme, Chris remplacera Roger en tant que convenor du groupe de travail ICT.

Point d'action 2 : Parcours des points d'action de la réunion précédente.

Les points d'action suivants ont été réalisés:

Les fédérations indiquent qui est membre du Forum National, pour quel groupe de travail	Abram Op de Beeck	18-11-16
Donner un éventuel feed-back sur le document (collaboration secrétariat – convenors).	convenors	21-11-16
Donner un éventuel feed-back sur le document (compte rendu type).	convenors	21-11-16
Fourniture du protocole signé par les parties du secteur privé	Abram Op de Beeck	01-12-16

Les points d'action suivants ont été annulés. Le groupe de travail Marchandises introduites continuera de traiter les sujets, ce qui fait que ces points d'action ne sont plus pertinents.

Redistribuer les sujets du groupe de travail Marchandises introduites dans le cluster « processus introduction » et le cluster « rationaliser les contrôles »	Jan Van Wesemael et Ilse Eelen	16-12-16
Rédiger le document stratégique sur la centralised clearance, le SASP et le transfert transfrontalier pour traiter avec les Pays-Bas.	Jan Van Wesemael et Ilse Eelen	16-12-16

Point 3 à l'ordre du jour : Réunions des groupes de travail nationaux

- Dispositions générales (21/12) – [rapport](#)
- Marchandises introduites (16/12) – [rapport](#)
- Régimes particuliers (16/12) – [rapport](#)
- Sortie de marchandises (9/12) – [rapport](#)
- Accises (20/12) – [rapport](#)
- Communication (10/11 en 24/01) – [rapport](#)
- ICT (21/02???) – rendre publics les rapports des réunions entreprises de logiciens

- Mesures non fiscales (???)

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Communiquer la date de la première réunion GT Mesures non fiscales	Jeroen Sarrazyn en Dirk Aerts	07-02-17
Envoi des rapports des réunions des entreprises de logiciels à forumda@minfin.fed.be	Roger Beeckman	28-02-17

Point 4 à l'ordre du jour : Nouveaux points à l'ordre du jour pour les groupes de travail nationaux

- Dispositions générales:
 - Révision de la Loi Générale sur les Douanes et Accises. Cela est prévu à terme. La législation relative aux accises sera également traitée dans ce groupe de travail;
 - Avantages douaniers à des entrepositaires agréés sans statut AEO
- Introduction de marchandises:
 - Globalisations (processus préalable aux globalisations)
 - Priorités: procédure bulk, IST
 - Centralised clearance (application de l'art. 179)
- Régimes particuliers:
- Sortie de marchandises:
 - Suivi de l'application de l'art. 329 AF CDU
 - Preuve alternative pour l'exportation: Aspect TVA
- Accises
- Communication :
 - Rédaction plan marketing: Kristian Vanderwaeren demande d'attendre son plan stratégique (est attendu pour le 2ème trimestre) avant de commencer à rédiger le plan marketing.
 - Accord ICT sur l'intranet: Avant que le courrier signé soit envoyé au dirigeant d'ICT, Katrien De Wachter organisera une réunion avec le dirigeant d'ICT afin d'analyser l'état de la situation de l'intranet.
 - Délais des procédures d'urgence: collaboration avec ICT, Chris De Clerck analyse s'il est possible de raccourcir le délai.
- ICT :
 - Annexe B éléments de données obligatoires
 - Globalisations (partie IT, processus final)
- Mesures non fiscales:
 - Organisation efficace des contrôles (e.a. prises d'échantillons, dual-use, contrôles répétés sur les marchandises connues, scanning, ...)

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Organiser une réunion interne pour déterminer les contrôles douaniers pour les entrepositaires agréés sans statut AEO (parties concernées: Législation, Risk, Autorisations, Nathalie Delestienne en tant que convenor GT Dispositions générales)	Sabine De Schrijver	28-02-17
Organiser un meeting avec le dirigeant ICT pour analyser l'état d'avancement	Katrien De Wachter	28-02-17
Organiser un meeting interne sur l'application nationale de centralised clearance (parties concernées: législation, contentieux, Chris De Clerck et Stefan Legein pour la connexion avec MODA, service Automatisation pour savoir s'il y a une connexion entre le code de localisation dans la case 30 et la succursale)	Werner Rens	28-02-17
Vérifier s'il est possible de raccourcir le délai dans la circulaire sur les procédures d'urgence	Chris De Clerck	28-02-17
En interne à l'AGD&A, dresser une liste des facilités pour l'e-commerce, en collaboration avec la région de Liège	Liesbet Fransen	28-02-17
Dresser une liste des entreprises intéressées par l'e-commerce, leurs points de vue et les menaces	Abram Op de Beeck	28-02-17
Publication de documents comparatifs et Document unique sur le site web du Forum National + les entreprises posent leurs questions à leur fédération	Sophany Ramaen	03-02-17

Point 5 à l'ordre du jour : Création de groupes de projet

Une distinction est faite entre les groupes de projet (en tant que sous-groupe d'un groupe de travail national) et les réunions préparatoires informelles. Pour créer un groupe de projet, une fiche de projet doit être complétée (voir annexe 1) et la création doit être approuvée par le Comité de pilotage. Pour l'organisation pratique et les rapports, le même procédé que pour les groupes de travail nationaux doit être suivi (rôle secrétariat). L'avantage est que cela est transparent et que le suivi peut se faire facilement. L'inconvénient est la charge de travail administratif.

La création de réunions préparatoires informelles n'exige pas de fiche de projet ou d'approbation du Comité de pilotage. Le rôle du secrétariat est également limité. Les résultats des réunions préparatoires sont présentés au groupe de travail national concerné. L'avantage est la flexibilité. L'inconvénient est que cela est moins transparent et clair.

Le groupe de projet Globalisations a déjà été approuvé par le Comité de pilotage. Le Comité de pilotage approuve également le groupe de projet Fal 3 et 4 (voir annexe 2).

Aucun autre groupe de projet n'est créé.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Pour créer un groupe de projet, il faut compléter une fiche de projet.	<i>Convenors</i>	Continue

Point 6 à l'ordre du jour : Modalités pratiques

Les convenors du groupe de travail Accises demandent une limitation claire des sujets pour leur groupe de travail.

Le Comité de pilotage convient du fait que les convenors peuvent refuser de traiter des sujets si ces sujets n'ont pas été approuvés au préalable par le Comité de pilotage. Il a été convenu que les convenors se limitent, au sein de leur groupe de travail, aux points à l'ordre du jour attribués. De nouveaux points à l'ordre du jour sont possibles s'ils sont d'abord présentés au Comité de pilotage. Des points divers ne sont plus demandés aux membres. Cela afin de pouvoir traiter prioritairement les points à l'ordre du jour attribués.

Abram Op de Beeck fait savoir qu'aucune restriction n'a été convenue à leur meeting de parties prenantes en ce qui concerne la présence du secteur privé lors de réunions du Forum National. Il espère que le nombre de présences diminuera avec le temps et que le problème se résolve donc de lui-même. Dans le cas contraire, le secrétariat du Forum National prend contact avec les fédérations pour limiter le nombre de délégués pour cette réunion spécifique.

Abram Op de Beeck fait savoir que BECI et UWE encouragent leurs membres à devenir membre du Forum National.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Traiter uniquement les points à l'ordre du jour, donc plus de points divers	<i>Convenors</i>	Continue

Point 7 à l'ordre du jour : Représentation directe avec facilités financières (acte de cautionnement +)

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
traiter en interne	Kristian Vanderwaeren	03-02-17
Communiquer le timing + organisation concertation avec les fédérations de secteur concernées concernant la mise en œuvre pratique RD avec facilités financières.	Kristian Vanderwaeren	Après meeting interne
Tester ce qu'est l'exacte portée au sein des fédérations	Jan Van Wesemael	20-02-17

Point 8 à l'ordre du jour : Meeting commun avec ODB (Organisatie Douane en Bedrijven= Organisation Douane et Entreprises) Pays-Bas

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Prendre contact avec la Douane des Pays-Bas pour présenter le fonctionnement de nos organisations respectives	Sophany Ramaen	28-02-17
Présenter les points à l'ordre du jour pour les traiter avec ODB	Membres Comité de pilotage	28-02-17

La prochaine réunion aura lieu le 10 mars. Une invitation électronique a été envoyée.

Annexe 1

FICHE DE PROJET <NOM>	
Les convenors du groupe de travail concerné	<Qui sont les convenors? Ils sont responsables des résultats finaux du projet >
Responsable de projet	<Qui est responsable de l'exécution et du suivi du projet ?>
Équipe de projet	<Quels sont les membres de l'équipe de projet ?>
Date de lancement	<Quelle est la date de lancement prévue du projet ? >
Date d'échéance	<Quelle est la date d'échéance prévue du projet ?>

Contexte du projet

BRÈVE DESCRIPTION

<Décrivez l'essence et le contexte du projet. Quelle est la valeur ajoutée du projet dans le contexte actuel ? Considérez ceci comme une introduction pour le lecteur qui doit comprendre le projet.>

OBJECTIF DU PROJET

<Vers quels objectifs (stratégiques et/ou opérationnels) tend le projet ? Quels sont les résultats attendus ? Quelle est la valeur ajoutée attendue concernant le problème à résoudre ?>

LIENS ÉVENTUELS AVEC D'AUTRES PROJETS

<Quelles sont les interactions entre ce projet et d'autres projets ?>

GROUPES CIBLES

<Quelle personnes/groupes sont touchés par le lancement du projet ?>

Planning du projet

PLANNING

<Exposez les différentes phases du projet, dates comprises.>

PLAN DE COMMUNICATION

<Indiquez la communication nécessaire et quand, à l'attention de quels groupes cibles, sous quelle forme, par qui....>

FACTEURS DE SUCCÈS

<Indiquez les facteurs de risque pour la réussite du projet : moyens financiers, dépendance IT, personnel, moyens logistiques, ...>

Résultats finaux et produits finis

<Indiquez les documents finaux qui devront être établis à la fin du projet, ainsi que les résultats concrets attendus.>

Annexe 2

FICHE DE PROJET <INTEGRATION FAL 3&4 DANS SWM>	
Les convenors du groupe de travail concerné	<i>Dorothy Cardoen et Jan Robbroeckx</i>
Responsable de projet	<i>Ilker Aydin</i>
Équipe de projet	<i>Ilker Aydin, Kristien Cartuyvels, Julie De Brabandere, Anne-Marie Huyst, John Kerkhof, Jean Maes, Tom Wijns, Jan De Schepper, ...</i>
Date de départ	<i>02/2017</i>
Date finale	<i>31-12-17</i>

Contexte du projet

BRÈVE DESCRIPTION

L'objectif du Single Window maritime est de transmettre en une seule fois les formulaires requis et les données par voie électronique pour qu'ils puissent être consultés par les services publics concernés. Les formulaires FAL 3 & 4 concernent respectivement les provisions de bord et les effets de l'équipage du navire. Le groupe de projet développera la manière dont ces informations des FAL 314 seront transmises via le SWM à l'AGD&A.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif est que les informations contenues dans les formulaires FAL 3&4 puissent être transmises à l'AGD&A d'une manière aussi efficace et économe que possible via le SWM. La valeur ajoutée est une analyse des risques efficace, ce qui implique un meilleur exercice des tâches de l'AGD&A. La Belgique pourra ainsi respecter ses obligations légales. L'avantage pour les opérateurs économiques est que ce devoir d'information se fait de manière performante.

LIENS ÉVENTUELS AVEC D'AUTRES PROJETS

Le projet est lié à la transposition de la directive UE 2010/65 et les solutions proposées dans ce groupe de projet doivent se rattacher à l'interaction déjà développée pour l'autre notification des navires.

GROUPES CIBLES

L'AGD&A (SCC), l'équipage, les agents maritimes, les fournisseurs de provisions, les sociétés maritimes, ...

Planning du projet

PLANNING

Première réunion en 02/2017

PLAN DE COMMUNICATION

Feed-back au GT Sortie et GT Introduction de marchandises, sociétés maritimes, fournisseurs de provisions,

FACTEURS DE SUCCÈS

TBD

Résultats finaux et produits finaux

Les résultats finaux et produits finaux seront encore adaptés, affinés et/ou délimités lors de la première réunion de ce groupe de projet.

Les éléments provisoires sont:

La description technique du transfert sans papier du rapportage requis.

Une circulaire pour décrire la nouvelle procédure.

Fiche de travail provisions de bord (CC SCC)

Fiche de travail avitaillement (CC SCC)

*Éventuellement, donner une formation provisions de bord (si nécessaire) Ce cours est une formation pratique et sur mesure pour les agents chargés du contrôle et du respect des formalités et de la livraison de provisions de bord à bord de navires.
Ce cours sera fourni par la Région douanière Rotterdam-Haven emplacement Maasvlakte au Praktijkcentrum-Maritiem (PTC-M).*

Les résultats de ce projet seront visibles et mesurables au moyen de l'application de feedback rapportage ZEE non liée à la déclaration (application pas encore en production à l'heure actuelle).